

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**AMEN BANK**

Siège Social : Avenue Mohamed V – 1002 –Tunis

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 02-11-2021.

Il est rappelé que le contrat de liquidité d'AMEN BANK est rentré en vigueur le 02-11-2020. Il était composé de 40 000 titres AMEN BANK et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 02-11-2021, ce contrat était composé de 80 203 titres AMEN BANK et de 281 185.199 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK vont mettre en œuvre à compter du 10-11-2021 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de 1 000 000 dinars de liquidité.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.